
Adresse de la société populaire de Saint-Jean-de-Luz félicitant la Convention et témoigne de son attachement à la République, lors de la séance du 11 brumaire an II (1er novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Jean-de-Luz félicitant la Convention et témoigne de son attachement à la République, lors de la séance du 11 brumaire an II (1er novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 121-122;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41357_t1_0121_0000_4;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

purgé l'Europe de tous les tigres couronnés qui la désolent depuis tant de siècles. »

(*Suivent 45 signatures.*)

II.

« Le dernier jour du 1^{er} mois, l'an II de la République française une, indivisible et démocratique.

« Représentants,

« Les expressions sont trop faibles pour vous peindre l'horreur qu'ont éprouvée les républicains de la commune de Charolles, au récit de l'horrible trahison de Toulon, et de l'insurrection d'une ville rebelle dont, déjà, vous avez justement proscrire le nom. Ville-Affranchie est devenue libre, la hache nationale fait chaque jour tomber les têtes coupables de cette dernière cité. Bientôt la première aura le même sort, et les vils satellites du tyran d'Angleterre, qui osaient se parer du titre d'hommes libres, lorsqu'ils n'étaient encore qu'esclaves, apprendront à le devenir. Vous avez mis la terreur à l'ordre du jour, ces mesures nous assurent que la patrie sera sauvée; tels sont les sentiments et les vœux

« Des membres de la Société populaire de Charolles. »

(*Suivent 41 signatures.*)

La Société populaire de Saint-Jean-de-Luz félicite la Convention sur son énergie révolutionnaire.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire de Saint-Jean-de-Luz (2).

Les Amis de la liberté et de l'égalité de Saint-Jean-de-Luz, à la Convention nationale.

« Saint-Jean-de-Luz, le 3 octobre, l'an II de la République une et indivisible.

« Représentants,

« La Société populaire de Saint-Jean-de-Luz, ferme dans ses principes, inviolablement attachée à la République une et indivisible, applaudit avec transport aux grandes mesures que vient de vous dicter le salut du peuple.

« Ils vont donc être accablés, tous les scélérats qui ont osé méconnaître la souveraineté nationale, tous les brigands qui avaient juré votre perte; ils vont être exterminés ceux qui, sous une dénomination quelconque, ont voulu ramener parmi nous la honte et la servitude, ils périront tous et il ne restera de ces vils assassins que le souvenir odieux de leurs exécrables projets. Nous ne craignons plus que ce serpent que vous n'aviez d'abord qu'étourdi, mais que

vous allez écraser, se relève et nous étouffe dans ses replis tortueux.

« C'était assez pour nous, fidèles exécuteurs des lois, que la Sainte Montagne eût enfanté une Constitution vraiment populaire, il suffisait de ce phare lumineux pour nous éclairer et nous conduire, mais contre les monstres altérés du sang de leurs concitoyens, contre les enfants dénaturés qui déchiraient sans pitié le sein de leur propre mère, il faut du fer et du feu; oui, du fer et du feu, pour arrêter les effets sinistres de leur virulente frénésie.

« Le peuple français, jaloux de sa liberté, las enfin de souffrir depuis trop longtemps sans pouvoir la fixer dans son heureux climat, se lève en masse, vous avez applaudi, représentants, à ce mouvement révolutionnaire, remettez en ses mains la pesante et nouvelle massue, et le sol de l'égalité ne sera plus infecté de la présence impure de nos ennemis, et tous les factieux et tous les affameurs seront anéantis devant une armée inexpugnable dont chaque soldat sera un Brutus, un Scævola, un Guillaume Tell.

« Mais au milieu de ces grandes mesures, de vrais Français éprouvent encore une sollicitude bien légitime, elle naît de ces sages réflexions : quels étaient les favoris et les suppôts du despotisme sous la tyrannie monarchienne? Les nobles. Quels étaient les satellites des rois, les Sijean (*sic*) de ces nouveaux Tibère, les exécuteurs des plus atroces vexations? Les nobles. Quels sont ceux qui se sont fait un jeu barbare de la faiblesse, de l'indigence du bon peuple? Les nobles. Quels sont ceux qui ont armé contre leurs propres frères les hordes étrangères? Les nobles. Quels sont ceux qui se sont joints aux prêtres imposteurs pour corrompre l'opinion publique, égarer le peuple, appeler sur nous tous les fléaux destructeurs? Les nobles. Qui a fomenté des troubles et des massacres pour éteindre dans les flots d'un sang pur et précieux, le radieux flambeau de la philosophie et de la vérité? Les nobles. Qui a provoqué l'avilissement de la représentation nationale, livré nos places fortes, arboré sur nos propres murs l'étendard sanglant de la contre-révolution? Les nobles. Et cette caste ennemie de l'égalité, cette caste intéressée à faire revivre les abus et les préjugés, cette caste criminelle, occupe encore les premiers rangs dans nos armées.

« Législateurs, il faut que les nobles tombent, qu'ils soient frappés de nullité. Arrachez à leurs mains sacrilèges les moyens qu'ils ont encore de nous livrer et de nous asservir; nous avons des sans-culottes dignes et capables de nous commander, de franes Montagnards qui n'ont pas, il est vrai, tant de jactance que les don Quichotte modernes, mais qui ne s'égareront jamais dans le chemin de la victoire, qui ne se laisseront pas enivrer par leurs succès. Croyez que nous serons invincibles sous des généraux-soldats, qui n'auront d'autre prétention que de mériter notre confiance, d'autre noblesse que leur courage et leurs vertus républicaines.

« Oui, représentants, vous voulez le bonheur du peuple et celui de la postérité, eh bien, il est impossible de l'opérer tant que nous aurons à notre tête des individus de cette classe qui n'a malheureusement encore signalé son existence que par des lâchetés et des trahisons. Qu'ils soient anéantis, ou qu'ils aillent loin de nous promener le squelette hideux de leur orgueil, alors vous verrez la confiance renaître,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 242.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 762.

le soldat voler au combat et la liberté s'établir sur des bases inébranlables.

« Hâtez par un grand coup le moment si désiré par tous les vrais Français, comptez sur notre zèle et notre énergie pour vous seconder dans vos salutaires travaux, car nous voulons tous, comme vous, la République une et indivisible, la liberté, l'égalité. Nous les aurons, ou nous mourrons tous. »

(Suivent 46 signatures.)

Le bataillon du district d'Auch, qui vient d'être organisé, manifeste le désir de voler promptement aux frontières, pour concourir à l'anéantissement des ennemis de la République.

Il félicite la Convention sur la journée du 3 octobre, et demande qu'il soit décrété que tous les ans, à pareil jour, il sera célébré une fête civique pour rappeler aux Français le courage de leurs représentants.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse du bataillon du district d'Auch (2)

« Représentants du peuple français,

« L'épurement qui vient d'être fait dans le sein de la Convention nationale est un exemple bien grand que vous venez de donner à la France entière; le jour que vous l'avez donné sera mémorable dans les fastes de la République, ce jour sera regardé comme le complément de la Révolution opérée les 31 mai et 2 juin pour le bonheur de la liberté, et qui ne fut qu'ébauchée dans ces fameuses journées.

« Le 3 octobre sera un anniversaire cher à la nation française; de ce jour seulement datera la stabilité de son gouvernement républicain.

« C'est ce jour que, bravant tous les préjugés, qu'oubliant tous les sentiments d'amitié, que sacrifiant la nature à l'amour de la patrie, vous avez accusé à la face de la nation entière et fait mettre en état d'arrestation des collègues, des amis, des parents peut-être, parce qu'ils avaient conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la République.

« Ce farouche républicanisme nous était encore inconnu; depuis longtemps le Français parlait du Romain avec enthousiasme; toujours il le citait comme un modèle, et toujours, lorsqu'il voulait l'imiter, il éprouvait des difficultés qu'il ne pouvait surmonter. La Montagne a franchi tous les obstacles; elle a dit: Un jour on citera le Français comme un modèle à imiter; elle l'a dit, et ce jour n'est pas éloigné, grâce aux législateurs qui siègent sur son sommet.

« Pour que le 3 octobre, ce jour si cher aux patriotes, soit toujours présent à leur mémoire, décrétez que tous les ans, à pareil jour, il sera, dans toutes les communes de la République, célébré une fête civique pour rappeler aux Français le courage de leurs représentants.

« Vous avez bien mérité de la patrie, représentants d'un peuple libre, en faisant disparaître les traîtres du milieu de vous; mais ce

n'est point assez, il faut que le glaive de la loi pèse sur les têtes criminelles; livrés au tribunal révolutionnaire, qu'ils subissent les peines dues aux mandataires infidèles. Trois représentants de ce département: *Laplaigne, Moisset et Descamps*, sont au nombre des traîtres; vous les avez fait mettre en état d'arrestation, que leur procès s'instruise sans délai; qu'ils périssent s'ils sont coupables, l'intérêt de la patrie exige la sévérité.

« Tel est le vœu du bataillon du district d'Auch à peine organisé, son désir serait de voler aux frontières pour concourir à l'anéantissement des ennemis de la République une et indivisible: intérieurs ou extérieurs, tous ceux qui cherchent à renverser ses fondements sont ses ennemis implacables, et tous les citoyens qui composent ce bataillon leur ont juré une guerre à mort.

« Guerre aux tyrans, paix aux chaumières, République une et indivisible ou la mort; voilà les cris qui sont continuellement dans la bouche de tous; voilà les sentiments qu'ils ont dans le cœur. »

(Suivent 26 signatures.)

La Société populaire de Vouzières félicite la Convention nationale sur les journées des 31 mai et 2 juin; elles ont été couronnées, dit-elle, ces immortelles journées, par la chute de la tête de la mégère d'Autriche. « Chasse de ton sein ce marais infect, cette plaine infidèle, et remplace-les par ces braves sans-culottes qui ont tout fait pour la République, sans qu'on ait encore rien fait pour eux. »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire de Vouzières (2).

La Société populaire de Vouzières à la Montagne de la Convention.

« Vouzières, le 6^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française.

« Sainte Montagne, tes journées glorieuses des 31 mai et 2 juin ont été couronnées par celles qui ont vu tomber les têtes de l'infâme Capet et de la mégère d'Autriche. Grâce t'en soient rendues; ferme à ton poste, comme nous jurons de l'être au nôtre, ne le quittes qu'après l'extinction entière de tous les brigands couronnés de l'Europe; chasse de ton sein ce marais infect, cette plaine infidèle, remplace-les par ces braves sans-culottes qui ont tout fait pour la république sans qu'on ait encore rien fait pour eux, et nos vœux sont remplis.

« *BARA, président; ARNOULD, secrétaire; DESERTINE, secrétaire.* »

Les membres du club et les sections de la ville de Bordeaux demandent que la Convention nationale prolonge, dans cette ville, le séjour des représentants du peuple Isabeau et Baudot.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 242.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 762.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 243.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 762.